

Montréal, le 23 mai 2012

Office de consultation publique de Montréal  
Cours Mont Royal  
1550, rue Metcalfe, bureau 1414  
Montréal, Québec  
H3A 1X6

Objet : Mémoire concernant la revalorisation des anciens garages du MTQ

Madame, Monsieur,

Nous habitons la rue Tanguay, dans le quartier Ahuntsic, depuis plus de 10 ans déjà. Nous avons appris récemment le développement d'un projet comprenant 932 unités d'habitation répartis en 8 bâtiments de 8 à 12 étages.

Nous avons pris connaissance des sommaires des décisions quant à l'adoption par le conseil municipal, en vertu du paragraphe 3o du premier alinéa de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, du projet de Règlement autorisant la construction du dit projet dans le respect des recommandations du comité d'architecture et d'urbanisme (CAU) et du comité consultatif d'urbanisme (CCU). Malgré les recommandations et les considérations du CAU et du CCU, le projet comporte plusieurs failles importantes qui non pas été étudiées et soulève plusieurs interrogations:

- Conséquence de l'arrivée de quelques 2500 nouveaux résidents
- Absence de vision de développement pour le secteur en mutation
- Projet sans aucune relation au tissu résidentiel existant
- Densité élevée du projet justifiée par la proximité d'une gare de train qui est dans les faits un quai d'arrivage
- Hauteur maximale de 12 étages avec une modulation des hauteurs même si la réglementation actuelle est de 6 étages maximum

- Projet autorisé en vertu de l'article 89 3o de la Charte de la Ville pour éviter un référendum des citoyens ou la dérogation à plus de 19 règlements d'urbanisme
- Le seuil de densité fixé par l'arrondissement n'est pas considéré étant donné que le projet est piloté par le conseil de Ville
- Aucune planification en vue de la relocalisation de la prison Tanguay et de la SAAQ.
- Analyse de la circulation déficiente et incomplète, sans considération du développement et des conséquences du tronçon Poincaré/Mcduff sur l'achalandage potentiel de circulation sur les rue Tanguay et Verville
- Impacts sur les écoles indéterminés
- Construction d'un immeuble situé à l'extrémité ouest du projet qui doit accueillir 143 logements sociaux plutôt que l'intégration de 143 logements sociaux réparti dans l'ensemble du projet

Considérant les interrogations laissées sans réponses et sans être opposés au développement d'un projet qui s'intègre au quartier actuel et qui prévoit un plan de développement cohérent et étoffé, nous nous opposons au projet de revalorisation du site des anciens garages du MTQ sous sa forme actuelle.